

## Règlement sanitaire Covid-19

### AVERTISSEMENT




- Toute personne présentant des symptômes doit **IMPÉRATIVEMENT** rester chez elle car elle sera refusée en cas de suspicion de contamination.
- Toute personne refusant de signer et/ou de se soumettre à ces consignes et à ce protocole se verra refuser l'accès à l'établissement, au véhicule, au simulateur et à la salle de cours de code.



[securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)

## Consignes générales de sécurité sanitaire (gestes barrières)

Les salariés, clients et livreurs doivent strictement respecter les mesures barrières et de prévention suivantes telles que recommandées par le gouvernement :

<p><b>Se laver très régulièrement les mains</b>, dès l'arrivée sur le point de vente (savon ou gels hydroalcooliques).</p>	
<p><b>Tousser ou éternuer dans son coude</b> ou dans un mouchoir.</p>	
<p><b>Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter</b> immédiatement à la poubelle.</p>	
<p><b>Proscrire les contacts physiques</b> : saluer sans se serrer la main, ni s'embrasser.</p>	
<p><b>Rester à 1 mètre minimum de tout interlocuteur</b></p>	
<p><b>Ne pas se toucher le visage</b>, y compris en cas de port de gants, qui sont porteurs de germes</p>	

## Consignes Elève

- L'élève doit venir avec un masque et le porter durant tout le cours.
- L'élève doit avoir son gel hydro-alcoolique et l'utiliser à chaque début et à chaque fin de leçon (cours théorique et pratique) ou après avoir toussé ou éternué.
- L'élève doit venir avec des gants et les porter à chaque leçon (cours théorique et pratique).
- Une housse de siège sera fournie par l'auto-école à chaque leçon de conduite et/ou le siège sera désinfecté après chaque élève

securite-routiere.gouv.fr


## Consignes Enseignant ou Stagiaire

- L'enseignant ou le stagiaire portera des gants (fournis par l'auto-école) durant chaque cours.
- L'enseignant ou le stagiaire doit utiliser le gel hydro-alcoolique (fourni par l'auto-école) **et l'utiliser à chaque début et à chaque fin de leçon** (cours théorique et pratique) ou après avoir toussé ou éternué.
- L'enseignant ou le stagiaire devra porter un masque et/ou une visière (fournis par l'auto-école) pendant chaque leçon (cours théorique ou pratique).
- Le stagiaire devra désactiver l'airbag passager s'il porte une visière



[securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)

## Protocole d'accès au secrétariat pour les inscriptions et les renseignements

- La secrétaire, l'enseignant ou le stagiaire fera les inscriptions, répondra aux demandes de renseignements et gèrera l'accueil du public. Une protection en plexiglas sera placée sur le bureau entre l'accueillant et le client ou l'élève. Au secrétariat, les chaises, le bureau, les poignées de porte et les stylos utilisés seront nettoyés et désinfectés avec une solution virucide avant et après chaque utilisation.
  - Afin de respecter les mesures de distanciation (1m), seule une personne à la fois pourra pénétrer dans les locaux. La secrétaire gèrera le flux en allant chercher la personne suivante à l'extérieur.
- 
- Tous les documents nécessaires à l'inscription devront nous être transmis par mail à une date précise afin qu'ils soient vérifiés avant le rendez-vous prévu pour l'inscription.
  - Les inscriptions à l'épreuve théorique du permis de conduire seront faites par la secrétaire uniquement par téléphone. Les convocations seront envoyées aux élèves par mail.
  - Les toilettes ne seront accessibles qu'au personnel.

## Protocole d'accès à la salle de code, déroulement des cours théoriques, utilisation du simulateur

- La secrétaire, l'enseignant ou le stagiaire gèrera l'accès à la salle de code ou au simulateur et l'accueil des élèves.
- L'accès à la séance de code se fera uniquement sur prise de rendez-vous téléphonique car afin de respecter les mesures de distanciation (4 m<sup>2</sup> par élève), seules huit personnes par heure auront accès à la salle de code
- Les élèves devront porter un masque, des gants et apporter leur matériel (papier et stylo) car les boîtiers n'assurent pas les conditions sanitaires requises.
- Pour respecter les mesures de distanciation (1m), seul un élève à la fois pourra pénétrer dans la salle de code. La secrétaire gèrera l'entrée dans les locaux en allant chercher à l'extérieur chaque élève individuellement. L'accès à la salle de code, le placement des élèves et leur sortie se feront individuellement et seront gérés par la secrétaire. AUCUN élève ne pourra se déplacer ou sortir de la salle avant la fin de la séance ; la secrétaire gèrera les sorties de la salle.
- Les bancs, les chaises, les tables, les poignées de porte de la salle de code seront nettoyés et désinfectés avec une solution virucide à chaque début et fin de séance.
- Tous les organes du simulateur (volant, siège, ceinture,...) seront nettoyés et désinfectés avec une solution virucide avant et après chaque utilisation.
- Les toilettes ne seront accessibles qu'au personnel.

## Protocole conduite

- Avant de monter dans le véhicule, l'élève devra se laver les mains avec son gel hydro-alcoolique puis mettre son masque et enfin enfiler ses gants (gel, masque et gants ne sont pas fournis par l'auto-école).
- Ce n'est qu'équipé que l'élève pourra toucher les clés et la portière pour monter dans la voiture dans laquelle des housses de siège « type garage » auront été installées au préalable et/ou le nettoyage du siège en intégralité.
- L'utilisation de la climatisation et de la ventilation est totalement **INTERDITE**. L'aération sera faite naturellement en ouvrant les fenêtres du véhicule.
- Une leçon de conduite durera 1h15 maximum, Dès la fin de la séance, 5 à 10 min seront dédiées à la désinfection de l'intérieur de la voiture par l'élève aidé de l'enseignant, avec un produit virucide (volant, ceintures, rétro intérieur, commodos, contact, clés, levier de vitesse, frein à main, poignées, ...). Si utilisation des housses, elles seront jetées après chaque cours dans une poubelle extérieure au véhicule.  
L'auto-école fournira le matériel de nettoyage.
- Pour les rendez-vous préalables et pédagogiques, un seul accompagnateur pourra prendre place à l'arrière du véhicule.  
Afin de respecter les mesures de distanciation, il s'installera derrière le conducteur. Avant de monter dans le véhicule, il devra se laver les mains avec son gel hydro-alcoolique puis mettre son masque et enfin enfiler ses gants (gel, masque et gants ne sont pas fournis par l'auto-école).